LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE PAUL SABATIER – TOULOUSE III

Vu le Code de l'éducation

Vu le décret n° 83-975 du 10 novembre 1983 modifié
relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu le décret du 12 juin 2014
portant nomination du président de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu la décision Inserm DAJ2013-110 du 6 juin 2013
relative aux unités de recherche et autres formations de l'Inserm ;

Vu la décision Inserm N°2011-097
portant création de l'unité Inserm US 006 et nommant Madame Yara BARREIRA-SALEM directrice ;

Vu la décision Inserm N°2015-092
portant renouvellement de l'unité Inserm US 006 et prorogeant le mandat de Madame Yara BARREIRA-SALEM ;

DECIDENT

Article 1 : L'intitulé de l'Unité Mixte de Service US 06 est modifié comme suit :

UMS 006 CREFRE
Centre Régional d'Exploration Fonctionnelle et de Ressources Expérimentales

Article 2 : L'adresse de l'Unité Mixte de service US 06 est modifiée comme suit :

2 avenue Hubert Curien
Oncopole
31037 TOULOUSE Cedex 1

Article 3 : La présente décision prend effet à compter du 1er novembre 2015.

LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE PAUL SABATIER – TOULOUSE III

République française
Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale
101, rue de Tolbiac 75654 Paris Cedex 13
Tél.+33 (0)1 44 23 60 00 Fax +33 (0)1 45 85 68 56